

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SAINT-DENIS DE Départements limitrophes Un An 8 fr.	BUREAU ET RÉDACTION <i>Librairie E. LEMARIE</i> A DAMMARTIN-EN-BOIS ANNONCES : LA LIGNE 20 c	PARIS et les autres Départements Un An 3 fr. 50
--	---	--

ÉCROS DE LA SEMAINE

6 Novembre — On fait grand bruit en Allemagne, d'une découverte du professeur Koch, qui aurait trouvé le vaccin antiptisique. Un institut bactériologique, à l'instar de celui de M. Pasteur, serait créé à Berlin pour l'exploitation de cette découverte, dont on ne peut que souhaiter ardemment le succès.

7 Novembre — Voyage politique du chancelier allemand Caprivi auprès de M. Crispien et du roi Humbert.

8 Novembre — M. Bouvalot, le courageux explorateur des hauts plateaux de l'Asie centrale, arrive du Tonkin, après avoir parcouru d'immenses déserts glacés dans le Haut-Thibet en compagnie du prince Henri d'Orléans.

9 Novembre — Décret fixant au 4 janvier 1891 les élections pour le renouvellement triennal partiel du Sénat.

— Dans la discussion et le vote successif du budget des affaires étrangères, de la Guerre, de la Justice, des Cultes et de l'Intérieur, la Chambre décide le maintien de l'ambassade du

Vatican et du budget intégral des Cultes; elle rejette le projet de suppression des sous-préfectures et du rétablissement des tours.

Inauguration du monument érigé à Bergerac à la mémoire des mobiles de la Dordogne. M. Barbey, ministre de la marine, préside cette cérémonie.

10 Novembre — Un jeune enfant de dix ans, Jules Rittel, de Cannes, (Alpes-Maritimes) tue un de ses camarades, d'un coup de couteau, à la suite d'une querelle. Son crime commis, le jeune assassin se pend à un arbre.

— Drame conjugal à Vic-sur-Seille (Alsace). Un négociant en vins et spiritueux, nommé Lebon, tue sa femme et la met dans une tonne d'alcool. Voyant son forfait découvert il se suicide.

11 Novembre — Rentrée des Chambres belges et grande manifestation publique à Bruxelles en faveur du suffrage universel

— Duel entre MM. Déroulède et La-guerre, députés boulangistes.

— Assassinat de M. Dillies, curé octogénaire d'Ascq (Nord) et de sa

servante. Le vol est le mobile de ce crime.

12 Novembre — Une tempête violente sévit dans la Manche et sur l'Océan elle y cause de nombreux dommages à la marine.

13 Novembre — Triple assassinat suivi de vol à Bouffry (Loir-et-Cher)

— Assassinat à Treffort (Oise)

— Naufrage d'un croiseur torpilleur anglais le *Serpent* sur les côtes d'Espagne. 176 hommes d'équipage sont noyés.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Dans une réunion du Bureau de la Fanfare municipale de Dammartin, il a été décidé, mardi dernier, que la fête de Sainte Cecile serait célébrée cette année, comme les précédentes, par une messe en musique, qui aura lieu le samedi 22 novembre, à dix heures. Cette fête sera complétée par un banquet auquel sont conviés tous les membres honoraires, et par un bal à l'Hôtel de la Grosse tête.

— Dimanche dernier un concours de chrysanthèmes entre sociétaires, devait avoir lieu à Dammartin; malheureusement, les jardiniers et les amateurs n'ont pas déployé, en cette circonstance, le zèle sur lequel on croyait pouvoir compter, étant donné l'attrait particulier et la satisfaction que procure généralement la culture de cette magnifique plante, dont le centenaire a été fêté l'année dernière avec tant d'éclat, par la ville de Lille,

Deux sociétaires seulement ont présenté chacun une collection très variée de chrysanthèmes en pots et en fleurs coupées. Ce sont M. M. Pasquier, jar-

diner chez M. Barre à Juilly, qui a obtenu une médaille de vermeil 1^{re} classe et Moussard, jardinier chez Mme Landry, auquel on a décerné une médaille d'argent 1^{re} classe.

Quelques membres de la société d'horticulture ayant témoigné le désir d'être prévenus plus à l'avance, afin de pouvoir participer utilement à ces sortes de concours, il a été décidé, en principe, qu'une exposition de chrysanthèmes aurait lieu l'année prochaine et que les détails de cette exposition seraient arrêtés à la prochaine séance.

M. Barre, Président donne lecture du rapport de M. Mélage, sur l'exposition de Coulommiers, à laquelle il a assisté en qualité de membre du Jury.

M. l'Abbe Bordes traite ensuite, avec l'autorité et la compétence qui lui sont habituelles, l'intéressante question de l'albuisisme chez les animaux et dans les végétaux.

La séance est levée à quatre heures.

ERMENONVILLE

On lit dans le *Journal de Senlis* :

Dimanche soir, à onze heures, a eu lieu dans cette commune une scène effrayante et émouvante en même temps.

Voici en quelles circonstances :

Le nommé Henri Rousseau, âgé de soixante et quelques années, rentrait chez lui disant qu'il voulait se pendre; mais avant de mettre fin à ses jours il a voulu faire un peu de tapage et le faire subir à sa femme. La comédie commence donc. Quand il a bien joué son rôle, il sort de chez lui et va se pendre au gond d'une ancienne porte donnant accès dans les jardins et enfoncé dans le pignon de sa maison.

Après le traitement qu'elle a subi, sa femme, encore de mauvaise humeur,

ne s'occupe plus de lui. Quelques instants après, sa fille, qui était couchée au premier, entend quelqu'un se plaindre.

Elle ouvre la fenêtre de sa chambre et quelle ne fut pas sa surprise et son effroi en voyant que son père avait mis son projet à exécution. Aussitôt elle court tout affolée et blanche comme un linge, appelant le voisin.

A ses cris lamentables, M. Alexandre Domont, le voisin se lève et voyant le malheureux, va pour la dépendre, mais comme la ceinture dont s'était servi cet homme était déjà serrée, il lui faut se servir d'un couteau et la couper. Il n'était que temps; deux minutes plus tard c'était fini. La victime se plaint encore du mal de gorge, mais malgré cela, promet de recommencer.

Qu'est-ce qui pousse ce malheureux à un tel acte de désespoir? On ne le sait guère.

VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

Dans la nuit de samedi à dimanche de la semaine dernière, des individus demeurés inconnus se sont introduits dans la maison des époux Mauberquez (Pierre) et ont emporté neuf lapins. La police recherche activement les auteurs de ce vol.

SAINT-SOUPPLETS

Par arrêté du Préfet de Seine-et-Marne, Mlle Dénery, institutrice adjointe à Chalautre-la-Grande, a été nommée institutrice à Saint-Soupplets, en remplacement de M^{me} Cauchepin, née Sonnette, en congé.

CRÉPY-EN-VALOIS

Nous souhaitons de grand cœur la bienvenue à une feuille hebdomadaire qui vient de faire son apparition dans notre voisinage et qui se propose

de soutenir de tous ses efforts les idées ayant pour objet le progrès de toutes les institutions locales. Cette feuille, destinée aux cantons de Crépy, de Bez et de Nanteuil, a pour titre *l'Echo du Valois*.

CLAYE-SOUILLY

Un vannier ambulancier répondant au nom de Burel (Léon Sulpice) né dans le département de la Somme, le 18 Janvier 1853, a été appelé à comparaître mercredi dernier devant le tribunal correctionnel de Meaux pour avoir eu recours à des actes de brutalité, dans la soirée du 14 octobre dernier, sur la route de Claye à Messy, afin d'obliger les sieurs Courtier, Villoquin et Percheiron, à l'admettre en leur compagnie, pour lui permettre de faire son chemin plus gaiement.

Le tribunal n'a pas partagé la manière de faire de Burel et l'a condamné à un mois de prison.

MARCHÉ DU 13 NOVEMBRE 1890.

Dammartin

Pain 0 fr. 37 le kil
Beurre. 3 fr 40 »
Œufs 15 fr. 00 le 100

Claye

Pain 0 fr. 35 le kil
Beurre. 3 fr 60 »
Œufs 12 fr. 50 le 100

FAITS DIVERS

TRUSTE STATISTIQUE

Un de nos confrères relève des chiffres peu rassurants sur les progrès de la misère, de l'émigration, de la folie, des suicides et de la criminalité en France.

Dans l'espace de dix ans le nombre

de ceux qui mendient pour vivre s'est élevé dans la proportion de cinq à six pour un; nous avons aujourd'hui plus de deux millions de pauvres assistés par la bienfaisance publique. Dans le même laps de temps le chiffre de la criminalité s'est élevé de 172.000 par an à plus de 200.000 et celui des jeunes criminels âgés de moins de vingt ans a monté de sept mille par an depuis trois ans.

Il y a dix ans, le chiffre des fous était de trente-neuf mille; il est maintenant de quatre-vingt douze mille; sans cesse il faut augmenter les prisons et les maisons d'aliénés.

Les émigrés ont été de trente mille l'an dernier, ce chiffre n'avait jamais été atteint.

Le nombre des suicides s'est élevé en dix ans de 2 700 à plus de 10.000, et le nombre de ceux qui sont morts de faim, soit par suicide, soit autrement, en France, à plus de 16.000.

SUITE D'UN CHARIVARI

On écrit de Sarlat (Dordogne):

Chaque fois que M. D..., huissier, rendait visite à une demoiselle X... de Plazac, les habitants du village organisaient un bruyant charivari.

L'autre soir, vers 8 heures, le tumulte étant plus corsé qu'à l'ordinaire, l'huissier se départit de sa résignation habituelle. Après avoir fait prier par plusieurs personnes les tapageurs de se retirer, après les avoir invités lui-même à le laisser tranquille, tout cela inutilement, il tira sur le groupe des manifestants un coup de revolver. La balle atteignit l'un d'eux à l'abdomen. Les autres se dispersèrent alors.

Le parquet a ouvert une enquête.

LES FRAIS DE JUSTICE

La Presse parisienne commente vi-

vement le fait suivant, d'où il ressort que la justice n'est pas précisément gratuite en France:

Un voyageur qui avait coutume de prendre le tramway de la Madeleine à la porte Bineau, laissait, en mourant une somme de quarante mille francs aux cochers et conducteurs de cette ligne. Cela faisait à peu près pour chacun d'eux un billet de mille francs.

Les héritiers attaquèrent le testament, qui fut reconnu valable. Mais le procès avait duré trois ans, et chaque légataire, une fois les frais payés, va toucher neuf francs et quelques centimes.

HOSPICES CANTONAUX

On se préoccupe avec raison depuis quelque temps de la création d'hospices cantonaux, destinés à venir en aide aux malades des communes rurales dépourvues la plupart du temps, d'établissements hospitaliers et même de médecins.

C'est encore la commune du Raincy qui, dans notre voisinage va bientôt réaliser ce nouveau progrès.

Les délégués nommés par les conseils municipaux du canton ont tenu à cet effet, une première assemblée le 8 novembre dernier. De son côté le conseil municipal du Raincy, dans sa séance de dimanche dernier, 9 novembre s'est occupé de cette intéressante question. Un propriétaire de la localité, M. Masson, a offert gratuitement un terrain de 4.000 mètres pour la construction de cet établissement, qui serait appelé à rendre d'importants services.

Les Sociétés de Secours Mutuels

Il résulte du rapport sur les opéra-

tions des sociétés de secours mutuels, présentée par M. Constans, ministre de l'Intérieur à M. le Président de la République, qu'il y avait en France, au 31 Décembre 1887, 6 093 sociétés approuvées, comptant plus d'un million de membres participants et honoraires et possédant 120 millions de fr. plus 2,264 sociétés autorisées, comptant 316,000 membres participants et honoraires et possédant plus de 28 millions de francs; en tout, 8,357 sociétés, dont l'avoir s'élèverait à 150 millions de francs.

On peut dire qu'au 31 décembre 1890 il y aura en France environ 9,500 sociétés et un million et demi de sociétaires, dont l'avoir atteindra la somme de 470 millions de francs.

Dès à présent, 26,000 pensionnaires de la mutualité française sont inscrits au grand-livre de la Caisse des dépôts et consignations.

Ce progrès est important, surtout si l'on considère que le pays vient de traverser une longue crise industrielle et commerciale qui a réduit considérablement les ressources des travailleurs et les a empêchés de s'imposer le maximum de sacrifices qu'ils auraient pu supporter en vue de la prévoyance.

ANCIENNE VOIE DE PARIS A REIMS

(Suite et fin)

Il y avait encore la ferme du Bâtiment où se trouve actuellement la maison de campagne bâtie par M. Cartier-Bresson et habitée aujourd'hui par M. Aronssohn. La propriété de M. de Villers est indiquée sur le plan de 1660: *Les Fosses Ferme et Maison Bourgeoise*. A côté de la ferme du grand Melun se trouvait celle du Petit-Melun, réunie aujourd'hui au po-

tager de M. de Longpérier-Grimoard.

Le Chemin de Reims allait ensuite couper la grande voie romaine de Sens à Boulogne-sur-Mer (par Senlis et Meaux c'est à partir de cet endroit que le dit chemin existe encore sur le terroir du Plessis-Belleville, ainsi qu'il est dit plus haut.

Voici une note y ayant trait, au sujet de la voie de Reims, extraite du compte rendu de la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du 9 Juillet 1886:

« M. Ernest Desjardins a publié une étude qui est relative à une borne milliaire trouvée à Paris, dans l'ancien cimetière Saint-Marcel. M. de Longpérier y avait vu le premier milliaire d'une route allant de Paris à Rouen. (A. CIV. PAR. ROT.) M. Desjardins y a reconnu au contraire, une borne récapitulative des distances marquées entre Reims et Paris (A. CIV. PAR. CV.) c'est-à-dire, A civitale Remos (CV millia passum). »

Cette récapitulation porte 105 milles; or d'après une note et une carte de M. A Longnon, jointes au travail de M. Desjardins, les 105 milles se retrouvent exactement entre Paris et Reims, en suivant la route de Paris à Senlis, jusqu'à Louvres (Luvera) puis de là, en s'engageant sur le tracé d'une antique voie qui passe par Chennevières, Mussy-le-Neuf, Longperrier, Nanteuil-le-Haudouin, Pisseleux, Villers-Cotterêts, Maupas, gagne Soissons et enfin de cette ville descend au Sud-Est par Fismes, vers Reims. »

Cette route est plus longue de dix milles que celle qui gagne Reims par Lisy et Gandelu. »

A la séance du Comité archéologique de Senlis du 14 Avril 1881, M. l'Abbé Caudel a parlé de la note ci-dessus et a

expliqué un tracé passant par le vieux chemin de Reims dont nous avons parlé ci-dessus, et qui, sans s'écarter de la route nationale N° 2 de Paris à Maubeuge, ne se confond jamais avec elle. Ce vieux chemin passe par Roissy, Chennevières Moussy-le-Neuf, la ferme de Saint-Ladre-sous-Othis, Othis, l'ancien hameau d'Orcheux, Lagny-le-Sec. De ce dernier pays, la voie de Reims dont il est donné des détails ci-dessus se dirigeait sur Nanteuil-le-Haudoin, mais il y avait à Lagny-le-Sec un embranchement existant encore, et connu dans les localités sous le nom de vieux chemin de Paris, ou chemin de Dammartin à la Ferté-Milon, ou encore chemin de Betz. Il passe par Oignes, Chevreuille, Villers-Saint-Genest, Betz Cuvergnon, Ivors, Coyoles, Pisseleux, Villers-Cotterêts.

Le tracé décrit ci-dessus est à coup sûr plus direct que celui par Senlis, car il cotoye la route moderne qui a remplacé du reste cette ancienne voie.

A. MELAYE

ANTOINE DE CHABANNES COMTE DE DAMMARTIN

VIII

DISGRACE DE CHABANNES

Cependant, Antoine de Chabannes était impatient de se justifier auprès du roi, Ayant appris que celui-ci devait se rendre à Bordeaux, pour y traiter le mariage de Madeleine de France, sa sœur, avec Gaston de Foix, héritier présomptif du royaume de Navarre, le comte de Dammartin suivit secrètement la cour et le jour du Vendredi Saint (16 avril 1462), il fut introduit par le comte de Comminges dans la chambre du roi, se jeta à ses genoux. le sup-

pliant de le laisser vivre en paix de ses revenus, comme un simple gentilhomme « Comment, conte de Dammartin lui dit le roi, demeuré inflexible. vous ne pouvez trouver devant moi, vu qui vous avez en charge de mon père de prendre mes gens ! » Sire, lui répondit Chabannes seay mon, car il estoit mon seigneur et maistre. Et prens Dieu à tes moings se bien et loyaument ne vous ay servy du temps que vous estiez dauphin; et n'est point encore ma volente morte envers vous. Le roi lui demanda alors s'il préférerait justice ou miséricorde, et sur la réponse que lui fit le comte, qu'il aimait mieux justice, le roi lui dit : « je vous bannis de mon royaume, » et il lui fit compter douze cents écus, que lui remit le comte de Comminges.

Chabannes se retira en Allemagne. Pendant ce temps, Charles de Melun poursuivait à outrance l'accusation et la condamnation de ce comte et ne recula devant aucun des moyens qui devaient assurer sa perte : il alla même jusqu'à supprimer une des principales pièces du dossier, qui était à la décharge du comte. Accompagné de son frère de Nantouillet, il enleva la vaisselle d'argent, les tapisseries, meubles et effets, des châteaux de Dammartin, Saint-Fargeau, Rochefort, Bourges ainsi que de l'hôtel de Beautreillis, rue Saint-Antoine, à Paris. Les titres et papiers de famille déposés à Voune, en Auvergne, ne furent point épargnés et Charles de Melun emporta jusqu'à une grille de fer qui n'avait point été mise en place et il l'utilisa pour sa maison de Paris. (2) Il disposa à sa fantaisie des revenus et des biens de Chabannes et réduisit la comtesse de Dammartin à la dure nécessité de se retirer à Mitry, où elle reçut l'hospitalité chez un laboureur nommé An-

toine Lefort, son fermier, qui la nourrit pendant trois mois, elle et son fils âgé d'un an et demi.

(à suivre)

E. L.

LES CHIENS CÉLÈBRES

Les Journaux ont rapporté le fait suivant :

Un inspecteur de voitures publiques nommé Lamb, habitant une petite localité des environs de Londres, possède un magnifique chien d'une rare sagacité qui dernièrement a sauvé un enfant dans un incendie. Les habitants de l'endroit ont, à la suite de cet exploit, ouvert une souscription dont le produit a servi à acheter un superbe collier d'honneur à l'excellent toutou.

De plus, Lamb a été invité par l'inspecteur des pompiers du royaume à figurer avec son chien « Rob », à la tête des pompiers qui doivent faire partie de la procession du lord-maire de Londres.

Ce fait nous met en mémoire la réflexion d'un des correspondants de l'Intermédiaire des chercheurs, au sujet d'un des tableaux du dernier salon, représentant le chien *Moustache*, emportant dans ses dents, à la bataille d'Austerlitz, un fragment d'étendard couvert de sang, qu'il a arraché des mains d'un Autrichien et qu'il va remettre à sa compagnie. La notice ajoute, qu'en récompense de cette belle action, *Moustache* fut décoré par le maréchal Lannes.

M. Georges d'Heylly dit à ce sujet : « l'histoire du chien Moustache, que le maréchal Lannes aurait décoré de la Légion d'honneur, après Austerlitz, n'est qu'une histoire ». Il n'existe aucune trace officielle de ce fait, qui n'a même pas pour lui la vraisemblance

Un César romain a pu faire de son cheval un consul, mais jamais le maréchal Lannes, et encore moins Napoléon, n'auraient songé à donner la croix à un chien. Peut-être a-t-on décoré son propriétaire pour avoir si bien dressé son animal ! Mais, à coup sûr, ses états de service ne font pas mention de l'acte héroïque attribué à son chien.

Plantation des arbres fruitiers

On plante généralement les arbres fruitiers au printemps : c'est la plus déplorable pratique qui puisse exister.

C'est, dit un auteur compétent, M. Gressent, du 15 octobre à la fin de novembre que l'on doit planter pour le faire avec succès, au plus tard en décembre, quand les gelées ne s'y opposent pas, et non au printemps; voir pourquoi :

D'abord, quand on demande des arbres au pépiniériste en octobre, on est certain d'obtenir des arbres d'élite tandis qu'à partir du mois de janvier, il ne reste plus guère que des rebuts.

Ensuite, la végétation se manifeste sur les racines, dans le courant de janvier, par l'émission de petites radicules blanches, très tendres et presqu'à l'état herbacé.

Lorsque l'arbre est planté avant l'émission de ces radicules, elles s'allongent rapidement et assurent la reprise de l'arbre qui, dans une terre bien préparée et bien fumée, pousse au printemps avec presque autant de vigueur que s'il n'avait pas été déplanté.

Quant au contraire, on arrache les arbres dans la pépinière, ou en jauge plus tard que le 15 janvier, l'émission des premières radicules est accomplie, et elles se dessèchent au contact de

l'air. Alors la première végétation est détruite; il s'en produit une seconde, mais elle est tardive, lente et souffreteuse pendant toute une année.

Du Gaulois.

Question de temps.

— Eh bien! docteur, vous disiez la semaine dernière que le malade mourrait certainement; cependant, il va très bien, à présent.

— Oh! pardon; j'ai dit qu'il mourrait, mais je n'ai pas dit quand!

LIBRAIRIE

PAPETERIE — RELIURE
IMPRIMERIE
Encadrement, Photographie
FABRIQUE
de
REGISTRES et de CARTONNAGES

E. LEMARIÉ
à DAMMARTIN, (S-&-M).

CARTES DE VISITES

(DITES A LA MINUTE)

Sur carte bristol

Grandeur N° 0 le cent	1	fr. 25
« 1 «	1	« 50
« 1 bis «	1	« 75
« 2 «	2	« 00
« 3 «	2	« 25

Sur carte ivoire

Impression soignée

Grandeur N° 0 le cent	1	fr. 50
« 1 «	1	« 75
« 1 bis «	2	« 00
« 2 «	2	« 25
« 3 «	2	« 50
« 4 «	2	« 75

CETTE SORTIE EST LIVRÉE EN BOITE
Le deuil augmente de 1 franc par cent de cartes.

ALMANACH

DE LA

PETITE GAZETTE

DE DAMMARTIN & DES ENVIRONS

Format petit In-4°

édition de luxe avec 38 gravures

Prix : 20 Cent.

G. BELLENGER

MÉDECIN - VÉTÉRIINAIRE

Successor de M. HENRY
DAMMARTIN

BETTERAVES A VENDRE

S'adresser à M. DUFOUR
Cultivateur à ROUVRES (S-et-M)

AVANT DE FAIRE AUCUN ACHAT

Adressez-vous :

MAISON

R. DELACOURT-COULANJON

60 GRANDE RUE, 60

à DAMMARTIN (S-&-M)

Qui vous vendra :

Montres Chaines. Bagues et Bracelets
en or et en argent — Boucles d'oreilles^s
— Pendules — Diamants, etc.

Linge, Toiles, Nappes, Serviettes,
Etouffes et Draps pour confections etc.

Glaces — Installation et agencement
de magasin.

Le tout à des conditions excep-
tionnelles de BON MARCHÉ.

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ.

Dammartin Imp. E. Lemarié.